

NOTE DE POSITION DE LA COALITION GENRE ET CLIMAT DU MALI (COGECLIMA)

Nous, membres de la Coalition Genre et Climat du Mali (COGECLIMA), réunis en atelier de formation sur le changement climatique du 19 au 21 Octobre 2013, à la Maison des Jeunes de Bamako pour définir la position de COGECLIMA pour la COP19.

Conscients, que les effets du changement climatique affectent inégalement les membres d'une même communauté, en raison de la répartition inéquitable des droits, des ressources et du pouvoir de même que des normes et des règles culturelles répressives ;

Convaincus, que l'intégration d'une perspective de genre dans les politiques, les projets et les financements relatifs au changement climatique est essentielle pour garantir que les groupes vulnérables contribuent et bénéficient de solutions équitables aux problèmes posés par le climat ;

Avons convenu de saluer l'adoption de la décision /CP 18 SBI prise lors la COP 18 tenue à DOHA au Qatar en 2012 relative à la promotion de l'équilibre entre hommes et femmes au renforcement de la participation des femmes dans les négociations de la Convention et dans la représentation des Parties au sein des organes créés en vertu de la Convention ou du Protocole de Kyoto

De tous ceux qui précèdent, demandons aux autorités maliennes ce qui suit :

1. Prendre en compte de façon efficiente le genre dans les politiques et stratégies de lutte contre le changement climatique au niveau local et national;
2. Former les acteurs étatiques et non étatiques aux méthodes de budgétisation sensible au genre ;
3. Mettre en œuvre la Politique Nationale Genre (PNG/Mali) ;
4. Mettre en œuvre la décision CP.18 SBI prise lors la COP 18 tenue à DOHA au Qatar en 2012 relative à la promotion de l'équilibre entre hommes et femmes et au renforcement de la participation des femmes dans les négociations relatives à la Convention et dans la représentation des Parties au sein des organes créés en vertu de la Convention ou du Protocole de Kyoto;
5. Renforcer les capacités des communautés vulnérables dans l'alerte précoce et le développement de plans locaux de prévention et de gestion des catastrophes/calamités naturelles;
6. Appliquer strictement les textes en matière de construction aux abords des littorales des cours d'eau pour éviter les pertes en vie humaine en cas de catastrophes et d'évènements extrêmes liés au climat.
7. Appliquer et renforcer les textes juridiques pour faciliter l'accès des femmes à la terre, la sécurité foncière (propriétaires de terres), l'accès à l'eau, aux intrants agricoles, au crédit et autres moyens de production en vue de leur autonomisation,
8. Réduire le taux d'intérêt des crédits octroyés par les institutions de microcrédit aux populations pour faire de la micro finance un véritable instrument de développement local

au lieu que le crédit et son remboursement ne constituent un fardeau pour les populations surtout les femmes;

9. Trouver les mécanismes appropriés pour réduire le prix du gaz butane en vue de diminuer la déforestation ;
10. Faciliter la diffusion et l'utilisation des foyers améliorés, du biogaz et de toutes technologies d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique adaptées aux besoins des populations;
11. Mobiliser les financements internes et externes et les orienter vers des mécanismes appropriés et transparents permettant aux populations vulnérables surtout les femmes d'y accéder directement avec des conditionnalités souples ;
12. Renforcer les capacités des groupes vulnérables pour améliorer leurs aptitudes à accéder aux financements du changement climatique et à les gérer ;
13. Intensifier l'éducation, la sensibilisation et la formation des populations pour un changement de comportement et de mentalités face au phénomène du changement climatique ;
14. Impliquer d'avantage les femmes dans la formulation des politiques et la prise de décision de la base au sommet ;
15. Renforcer les capacités des femmes rurales dans la gestion des revenus tirés de leurs activités génératrices de revenus ;
16. Mettre en place un mécanisme de suivi évaluation des projets/programmes sur l'environnement et le changement climatique ;

Fait à Bamako, le 21 Octobre 2013

Ont signé les Organisations membres de la COGECLIMA ci-dessous :

- **FEMNET/Mali**
- **AIF-Donkasigui**
- **Association Soleil d'Afrique**
- **ISP/MALI**
- **AWLAE/MALI**
- **APAC/MALI**
- **PROMODEF**
- **AFIDS**
- **COFEM**
- **SNEC**
- **Association Terre Douce d'Afrique**
- **AMPJF**
- **DNACPN**
- **APROFEM**
- **CCA-ONG**